

# LORIENT BRETAGNE SUD MINI 2015

## Avenant N°2 aux IC

➤ **Remplacer dans l'Article 11 Départ, la phrase :**

11.1 *La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ, à l'extrémité bâbord.*

**Par :**

11.1 *La ligne de départ sera entre les mâts arborant un pavillon orange sur les bateaux du comité de course.*

(Le reste de l'article reste inchangé)

Fait à Lorient le 10/04/2015 à 16H00

Le comité de course

*Signé*

Julien Bothuan